



SGS AUTOMOTIVE

Programme de la formation de Maintien de qualification « Exploitant de centre de contrôle technique VL – 14H »

52 72 013 73 72

Objectif de la formation

Maintien de connaissances et compétences attendues pour exercer la fonction d'exploitant de contrôle technique Véhicule léger.

Contenu de la formation

- Les évolutions réglementaires.
- Démarche de modifications du dossier d'agrément à signaler à la préfecture.
- Le déroulement d'un contrôle technique selon les dispositions en vigueur.
- Processus d'exploitation des indicateurs et compteurs d'exception et modalités de traitement.
- Détection d'un dysfonctionnement : outil informatique, matériel de contrôle.
- Exigences vis-à-vis des contrôleurs non rattachés au centre.
- Exigences relatives aux matériels et évolutions des matériels.

Objectifs de la formation

- Maîtriser la réglementation relative au contrôle technique des véhicules légers.
- Être capable d'utiliser les outils informatiques, les règles afférentes aux logiciels et aux liaisons informatiques.
- Être capable d'appréhender les règles se rapportant à la maintenance des matériels.
- Maîtriser l'organisation du système qualité du centre de contrôle.
- Faire respecter par le personnel des règles relatives à l'exécution des contrôles, à l'utilisation des équipements et aux règles de déontologie du centre.
- Être en mesure d'apporter des réponses à un consommateur sur : les connaissances réglementaires, techniques et qualité.

Prérequis

Répondre aux critères requis par l'arrêté modifié du 18/06/1991 (annexe IV)

Durée de la formation

14h Présentielle

Public

Personnes physiques assurant l'exploitation du centre

Effectif

14 participants en session présentiel

Pédagogie

Pédagogie active, participative et démonstrative

Formateur

Formateur spécialisé contrôle technique véhicules légers, qualifié dans le CT des véhicules électriques et hybrides.

Contrôle des connaissances

Evaluation théorique

Inscription

Au 02 43 41 41 41

